

Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2022

## **Le Crédit Agricole et la Banque européenne d'investissement s'unissent dans un nouveau partenariat pour les professionnels de santé**

Après un premier partenariat en 2021 d'un montant global de 250 millions d'euros à destination des professionnels du secteur de la santé et visant notamment les « déserts médicaux », le groupe Crédit Agricole et la Banque européenne d'investissement unissent à nouveau leurs forces et mettent en place une nouvelle enveloppe de 400 millions d'euros. En ligne avec le Projet sociétal du Crédit Agricole, ce partenariat va permettre de soutenir les professionnels de santé en répondant à leurs besoins de financement, en particulier au moment de leur installation.

**Le Crédit Agricole porte une attention particulière à l'accès aux soins** et consacre **50 % de l'enveloppe**, soit un montant global de 200 millions d'euros, à l'accompagnement de l'installation des professionnels de santé en libéral et des très petites entreprises du secteur de la santé, sur tout le territoire. Ce financement permet d'accompagner le développement de l'activité des professionnels de santé - investissements dans du matériel, de l'immobilier, ou encore des biens immatériels de type fonds de commerce - et l'installation de nouveaux praticiens aussi bien dans les zones en tension que sur le reste du territoire.

**Première banque française et européenne à intégrer un critère de féminisation** pour l'octroi de crédit dans le secteur de la santé, le Crédit Agricole soutient également **l'entrepreneuriat féminin du secteur de la santé** et dédie **30 % du montant total de l'enveloppe**, soit 120 millions d'euros au total, aux professionnelles de santé.

Le Crédit Agricole propose des prêts d'un montant minimum de 50 000 euros à taux bonifié afin de financer jusqu'à 100% des projets des professionnels de santé.

*« La Banque européenne d'investissement est très fière de poursuivre aux côtés du groupe Crédit Agricole son soutien en faveur des professionnels de santé dont l'accès à des sources de financement facilement mobilisables et abordables est essentiel au développement de l'activité, souligne Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI. Le fait qu'un montant significatif des prêts mis à disposition soit réservé à l'accompagnement de femmes professionnelles de santé est un signe fort d'engagement en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans ces métiers essentiels au bien-être des populations ».*

« C'est une volonté de notre banque, renforcée par la crise sanitaire que nous avons vécue, d'encourager le développement des projets des personnels de santé sur l'ensemble de nos territoires. Je salue particulièrement nos efforts communs avec la Banque européenne d'investissement pour valoriser l'entrepreneuriat féminin, permettant de favoriser la mixité dans le domaine de la santé et dans tous les domaines économiques en général. » Michel Ganzin - Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A.

## **A propos de la Banque européenne d'investissement**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE). La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

En tant que banque du climat de l'Union Européenne, elle a pour objectifs de stimuler l'émergence et le déploiement d'innovations permettant de relever les défis actuels comme la transition énergétique vers un nouveau modèle de croissance sobre en carbone. En 2021, la BEI a consacré plus des deux tiers de ses 9,2 milliards d'euros d'investissements en France à des projets liés à la lutte contre le changement climatique.

## **A propos du Groupe Crédit Agricole**

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et plus de 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

## **Contacts Presse**

### **Groupe Crédit Agricole**

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 - [olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr](mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr)

Mathilde Durand : 01 57 72 19 43 – [mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr](mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr)

Bénédicte Gouvert : 01 49 53 43 64 - [benedicte.gouvert@ca-fnca.fr](mailto:benedicte.gouvert@ca-fnca.fr)

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - [www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)

 Crédit\_Agricole  Groupe Crédit Agricole  créditagricole\_sa

**BEI** : Christophe Alix : 06 11 81 30 99 - [c.alix@eib.org](mailto:c.alix@eib.org)

